



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 12 juin 2009

La FCD appelle à l'arrêt immédiat des blocages qui pénalisent les clients

Les blocages, qui ont lieu depuis plusieurs jours pour certaines régions, à l'encontre des plates-formes de la distribution et des industriels se traduisent déjà dans les linéaires des magasins.

Selon les enseignes des ruptures d'approvisionnement peuvent aller jusqu'à 25 % des produits laitiers. Selon les cas, les fromages du groupe Lactalis, les yaourts et le lait des groupes Danone, Yoplait ou Nestlé ne sont plus présents en magasins. Cette situation risque encore de s'aggraver avec le pic de consommation que l'on connaît traditionnellement le week-end. Les enseignes du Commerce et de la Distribution craignent que si la situation ne se débloque pas immédiatement, plus de 50 % des produits laitiers ne manquent dès demain ou lundi dans les linéaires. Une telle situation pénalisera les producteurs eux-mêmes en amplifiant encore la crise que connaît déjà le secteur laitier.

D'autre part, le blocage des plates-formes de la distribution depuis plusieurs jours empêche déjà localement la présence de produits ayant une durée de vie courte. Ainsi les produits ultra-frais, mais aussi les fruits et légumes ou les produits peu transformés peuvent déjà subir des ruptures d'approvisionnement. Cela est d'autant plus préjudiciable que la campagne de fruits, notamment, connaît actuellement son pic de production, et qu'en empêchant la commercialisation de ces produits à durée de vie limitée, l'ensemble de la campagne risque d'être compromise. Cela va naturellement peser sur le marché et par conséquent sur le revenu des producteurs. De nombreux fruits, comme par exemple la cerise, connaissent déjà des difficultés conjoncturelles, ces blocages vont empêcher les mises en avant programmées ce week-end par les enseignes pour alléger le marché.

Au-delà des produits frais, si un déblocage des plates-formes ne s'opérait pas rapidement, la présence en rayon d'autres produits de première nécessité en souffrirait dès le début de semaine prochaine.

FCD

La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53